

Ma dernière question a trait à la censure. De nombreux députés de l'opposition prétendent qu'il ne s'agit pas d'une mesure qui impose la censure ou laisse présumer son existence.

**Une voix:** Que dire de la clôture.

**M. Epp:** Nous avons déjà la clôture. C'est la censure. Arrêtons-nous à ce que les Canadiens, notamment les rédacteurs canadiens disent. Ce sont eux, à mon avis, qui sont les mieux renseignés sur le pouvoir de la presse, le pouvoir des media qui peuvent influencer sur les opinions des Canadiens. Ce sont eux qui sont peut-être plus conscients des dangers innés d'une mesure législative de ce genre que le Canadien ou le député moyen. Je citerai tout d'abord le *Citizen d'Ottawa*—un éditorial en date du 25 octobre de Christopher Young qui, sauf erreur, a certains liens sur lesquels je ne m'étendrai pas. Voici ce qu'il dit:

C'est un fait notoire dans notre société que les gouvernements doivent déterminer la proportion de viande froide maigre dans un paquet de bacon, les renseignements à donner sur les étiquettes pour les vêtements, les dispositifs de sécurité dont est pourvue la carrosserie d'une voiture. Personne n'accepte ni ne trouve acceptable que les gouvernements décident ce qui doit figurer dans un journal ou une revue destinée au grand public.

L'auteur poursuit:

Il ne s'agit pas de savoir si vous ou moi aimons ces magazines ou admirons leurs façons de procéder. Le fait est qu'il est mauvais en principe et dangereux en pratique qu'un gouvernement s'arroge le pouvoir de réglementer le contenu de la presse commerciale.

On a déjà parlé du *Star* de Sudbury. L'éditorial de son numéro du 28 octobre dernier avait pour titre: «La question du contenu: une censure absurde et dangereuse». Le numéro du 30 octobre du *Sun* de Toronto tenait par ailleurs les propos suivants:

Les magazines *Maclean's* et *Saturday Night* aimeraient voir leurs concurrents disparaître. C'est compréhensible. Leur opinion est intéressée et ils sont au centre d'un conflit d'intérêts. Aussi devrait-on laisser de côté leur point de vue. S'ils ne peuvent se faire une image qui plaise aux Canadiens grâce à leur seul mérite, ils ne méritent pas de survivre.

Et maintenant le *Transcript* de Moncton. Voici ce que disait son éditorial du 28 octobre:

Le côté dangereux de cette mesure réside dans le fait qu'elle ouvre la voie au contrôle du contenu éditorial de toutes les publications, et notamment des journaux. Il ne fait aucun doute qu'il y a des gens au sein du gouvernement et de la fonction publique qui ne seraient que trop heureux de museler la presse libre. Ils savent bien que si l'on veut manipuler la population, si l'on veut l'assujettir aux préceptes de ceux qui voudraient en être les maîtres plutôt que les serviteurs, il faut instituer comme prérequis essentiel le contrôle de l'État sur les media.

Voici ce que disait le *Spectator* de Hamilton dans le premier paragraphe d'un article paru dans son numéro du 25 octobre sous le titre: «Érosion d'une liberté fondamentale»:

● (1720)

Nous l'avons déjà dit et nous avons l'intention de le répéter. La décision du gouvernement fédéral de réglementer le contenu des magazines *Time* et *Reader's Digest* constitue un précédent dangereux dans une société démocratique.

La *Free Press* de Winnipeg, journal que je connais un peu mieux, réaffirmait sa position dans un récent éditorial en qualifiant cette décision de mesure libérale avec un petit «l». Si ce journal observe le gouvernement actuel depuis des années, j'aimerais pouvoir dire qu'il devient de plus en plus conservateur avec un petit «c».

**Une voix:** Vous voulez dire un grand «C».

**M. Epp:** Cela me plairait encore plus. Dans un éditorial du 28 octobre, intitulé «Folie nationaliste», voici ce que ce

#### *Périodiques non canadiens*

journal disait, et je suis sûr que cela intéressera beaucoup le député de Saint-Boniface (M. Guay).

**M. Guay (Saint-Boniface):** Je l'ai lu.

**M. Epp:** Vous êtes d'accord?

**M. Guay (Saint-Boniface):** J'ai dit que je l'avais lu.

**M. Epp:** On y lit entre autres:

Ce genre de loi restrictive ne sert aucune fin utile, n'apporte rien qui vaille à personne; elle ne fait que desservir le public, qui n'a jamais été consulté et dont les protestations sont étouffées par la propagande intéressée des éditeurs, des hommes politiques et des nationalistes.

Quant aux journaux plus modestes, l'*Intelligencer* de Belleville, publiait un éditorial, daté du 1<sup>er</sup> novembre 1975 sur les services rendus par *Time* et *Reader's Digest*, et plus particulièrement sur les intérêts du *Maclean's* dans le bill C-58. Le *Herald* de Calgary publiait, le 27 octobre, un éditorial sur le contrôle de la presse.

D'aucuns prétendent que c'est là un danger qui n'existe pas, mais pour ma part je prétends le contraire. À mon avis, les députés d'en face devraient se demander sérieusement quels seront les résultats de ce bill. On va en imposer l'adoption à la Chambre à coups de bélier; on va invoquer la clôture pour en terminer l'étude. Est-ce pour le plus grand bien des Canadiens? Il y a pis encore: à mon avis, les Canadiens se reprocheront peut-être un jour les résultats de pareille façon de procéder.

La présentation d'un bill de ce genre à la Chambre est une bien triste chose pour les Canadiens. Le *Sun* de Vancouver a dit qu'il faut verser des larmes non pas sur le sort de *Reader's Digest* et de *Time*, mais sur d'autres aspects plus fondamentaux du bill C-58. Le même journal, dans un éditorial du 30 octobre, dit également qu'il faut plaindre un pays qui permet à des bureaucrates de déformer ses lois pour les appliquer à certaines publications. On y dit ensuite ceci:

Il faut plaindre un gouvernement qui pense servir ses citoyens en décidant qu'ils devraient lire quelque chose de «différent» et en permettant à un comité d'experts en fiscalité inconnus de décider si la différence est suffisante.

Il faut plaindre les nombreux Canadiens, bien qu'ils soient une minorité, auxquels le gouvernement a dit qu'ils n'étaient pas suffisamment mûrs, qu'ils n'avaient pas assez de discernement et qu'ils n'étaient pas assez patriotes pour se décider de leur propre initiative.

Il faut aussi plaindre tous ceux qui pensent que le seul moyen pour le Canada d'accéder à l'indépendance, c'est de différer des autres à 80 p. 100, sans se rendre compte que, de la sorte, ils admettent que l'on ne peut mesurer de manière valable les réalisations canadiennes qu'en se basant sur des normes étrangères—surtout américaines.

L'éditorial conclut en ces termes:

La question primordiale, nous semble-t-il, est la réglementation des décisions au niveau des éditoriaux. Quels que soient les critères utilisés pour faire en sorte que les Canadiens réglementent le contenu des éditoriaux, c'est là l'objectif visé, il est selon nous honteux de dire alors qu'il faudrait perpétuellement juger leur contenu canadien contre ce qu'ils font.

Malgré le manque apparent de sérieux qu'ils montrent à l'égard de tout ce que nous disons, je suis sûr qu'au fond de leur cœur bien des ministériels de l'arrière-plan s'inquiètent vraiment de ce qu'ils sont en train de faire. J'espère qu'ils se mettront en rapport avec le ministre, le leader à la Chambre, le président du Conseil privé, et le premier ministre, si jamais ils peuvent l'approcher, pour leur faire part de leurs craintes face au bill C-58, mais aussi face à la procédure législative que le gouvernement est sur le point d'adopter pour mettre fin à l'étape de la deuxième lecture du bill.